

Décembre 2021

LENS MAG

Votre magazine d'information



LE VILLAGE DE NOËL

Dossier : P.14 -16

P.8 LANCEMENT
DES CENTRES
SOCIAUX CONNECTÉS

P.10 LA MUNICIPALITÉ
CHOUCHOUTE
LES AÎNÉS

P.28 L'ÉCOLE D'ARTS
PLASTIQUES
VICTIME DE
SON SUCCÈS !

 ville de
lens

Dans le rétro

RÉTROSPECTIVE P.4

Portrait

VILLARS RODLER P.6

Découverte

LES CADEAUX MADE IN LENS
DE L'OFFICE DE TOURISME P.7

Actu

LANCEMENT DES CENTRES
SOCIAUX CONNECTÉS P.8

MISS LENS

CÉLÉBRATION DES PACS P.9

Solidarité

DISTRIBUTION DE COLIS
AUX AÎNÉS LENSOIS P.10

RUBAN BLANC P.11

TOM SAWYER :
LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

LES ÉCOLIERS LENSOIS
GÂTÉS POUR NOËL P.12

Jeunesse

P.13 DES LYCÉENS ESPAGNOLS
ONT DÉCOUVERT DE LENS

Festivité

P.14 DOSSIER :
LE VILLAGE DE NOËL

Commerce

P.18 LANCE SKATE SHOP

P.19 CECILE'S

Cadre de vie

P.20 CALENDRIER DES TRAVAUX

P.21 LE PERMIS DE LOUER

P.22 LE FESTIVAL DE L'ARBRE

P.23 SÉCURITÉ :
LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Culture

P.27 LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

P.28 L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

P.30 LE PROGRAMME DU LOUVRE-LENS

Les articles du Lens mag
sont datés au plus tard
au 26 novembre 2021.
Certaines informations
relatives aux services
de la ville pourraient
changer en fonction des
prochaines annonces
gouvernementales.



Lens mag
décembre 2021

Service communication
17 bis Place Jean-Jaurès
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert
Rédaction et conception :
Service communication
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock
Impression : Imprimerie Delezenne-Dourges
Tirages : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



Papier PEFC / FSC
provenant de forêts gérées durablement.

Édito



NOËL À LENS

Un Festival de traditions !

A l'heure où Lens s'embellissait de ses traversées de rues et guirlandes lumineuses, le coup d'envoi des festivités de décembre était donné avec les fêtes de la Sainte Barbe et un festival arts et feu qui fait perdurer nos traditions : juste hommage à la patronne des mineurs, des artificiers et des pompiers. **C'est une variété de spectacles qui a aussi embrasé notre ville** avec les symboles du feu, de la lumière et de la foudre. Les étincelles brillaient dans les yeux du public, démontrant ainsi que **la réussite était encore au rendez-vous cette année.**

Village de Noël : trois semaines de festivités !

Les fêtes de Noël sont attendues avec impatience par petits et grands. Entre cadeaux, sapins illuminés, décorations de fête, la même féerie se renouvelle chaque année dans notre ville pour votre plus grand bonheur. Le village de Noël lensois a donc été inauguré le 3 décembre avec un programme toujours plus dense : exposition « Aux beaux jouets », festival de la bière, prestations des écoles d'arts et de musique, grande parade, tyrolienne, embrasement de l'église St Léger, animations de rue, ... Vous y trouverez aussi une **trentaine de chalets gourmands** avec des produits variés bien ancrés dans l'esprit des fêtes de fin d'année.

Un Noël pour tous !

Pour rendre la fin d'année plus douce et plus heureuse, nous offrons traditionnellement **aux aînés lensois des colis festifs** ; ce sont des moments simples que nous attendons avec impatience et qui permettent de maintenir ce lien en apportant un peu de l'esprit de Noël.

Décembre réserve aussi son lot de surprises d'une part **pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires**, d'autre part **pour les résidents des ehpad lensois**. En complément, un **spectacle intergénérationnel** se tiendra à la halle Bertinchamps en lien avec les structures municipales de proximité. **Nous n'oublions personne !**

Commençons l'année 2022 ensemble !

Enfin, je profite de cet éditto pour vous inviter à la soirée des vœux qui vous est dédiée, **le mardi 4 janvier 2022**. Je serai heureux de vous retrouver pour partager ensemble un moment convivial avec l'orchestre Kubiak

*Je vous souhaite de très joyeuses
fêtes de fin d'année.*

Votre Maire,
Sylvain ROBERT

DANS LE RÉTRO

Réussite du salon International des métiers d'arts

Absent l'an passé pour cause de covid, le 6^{ème} salon international des métiers d'art est revenu dans les salons du stade Bollaert-Delelis du 12 au 14 novembre. Près de 150 artisans ont pu montrer aux visiteurs leurs spécialités (bijoux, luminaires, céramiques, mode, maroquinerie etc.). Un savoir-faire reconnu et apprécié de tous.



En marge du Salon, le Portugal honoré

Vendredi 12 novembre, c'est en présence notamment de Sylvain Robert, maire de Lens, et de Berta Nunes, secrétaire d'Etat aux communautés portugaises qu'une plaque mettant à l'honneur le Portugal a été dévoilée. Cette plaque, réalisée par Paolo Da Encarnaco, rappelle que des civils et des soldats portugais ont œuvré à la reconstruction de la ville de Lens après le premier conflit mondial. Elle sera par la suite posée à la Maison syndicale.



Lens vivons la tolérance

Dimanche 21 novembre, « Lens vivons la tolérance » organisait sa fête annuelle à la salle Houdart autour d'un repas convivial. Plus de 100 convives étaient présents et ont profité d'animations et d'un spectacle pour les enfants.



Des petites mains de l'association Cartoon's ont nettoyé notre quartier

Samedi 13 novembre, les bénévoles de l'association Cartoon's se sont donné rendez-vous place du Quercy au cœur de la cité des Provinces. Pince à la main, gilet fluo sur les épaules, ils ont sillonné le quartier deux heures durant avec des sacs poubelle. Le travail a payé puisque près de neuf sacs poubelle ont été remplis de différents débris. À l'issue de cette opération les services techniques ont ramassé les sacs. La propreté est l'affaire de tous !



Lens se souvient !

La municipalité lensoise, les représentants du département et de l'état, les associations patriotiques, les sapeurs-pompiers et la croix rouge accompagnés par l'harmonie municipale de Lens ont célébré le 103^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Parce que le devoir de mémoire et sa transmission aux jeunes générations incombent à chacun d'entre nous, les collégiens de Jean Zay, les élèves des écoles Pasteur et Carnot ont également rendu hommage par le chant et les dépôts de gerbes et de bruyères.



DANS LE RÉTRO



1300 judokas à la salle Coubertin !

Le judo club lensois organisait pour la troisième fois les passages de grades inter-régionaux à la salle Coubertin de Lens. Deux jours de combat pour plus de 1300 judokas : exercices techniques, passages de kata pour obtenir la précieuse ceinture noire et de dan pour les plus confirmés.

SLOT RACING – La Phoenix cup



24 sloteurs (6 équipes de 4 joueurs) se sont affrontés pendant 6h non-stop sur un circuit électrique à l'occasion de la Phoenix cup organisée par le Lens slot racing.

L'équipe de football féminine du Racing club de Lens disputait le dimanche 21 novembre un match contre Rouen plateau Est pour le 1er tour fédéral de la coupe de France. Le RCL féminin l'a emporté 7 à 0. Bravo !



Ça s'est passé à Léo Lagrange !

PORTRAIT

Villars RODLER,

élevé au rang de Commandeur dans l'ordre des Palmes académiques



L'Ordre des Palmes académiques récompense les personnels de l'éducation nationale, fonctionnaires et agents de l'État appartenant à un corps enseignant, administratif ou d'inspection, également les personnes qui ont rendu des services importants au titre des activités de ce ministère.

C'est cette récompense, dans le plus haut grade, celui de Commandeur, qui a été attribué à Villars RODLER en marge de la cérémonie du 11 novembre.

Villars RODLER a obtenu le concours de professeur en 1970, il exercera au

lycée Behal où le respect et l'obéissance seront de mise pour cet homme de conviction et de valeur. Le parcours de Villars ne se résumera pas qu'à l'enseignement. En effet, cet ex-maréchal des logis (affecté au 621ème régiment de la réserve active) poursuivra en parallèle son parcours militaire, il sera promu lieutenant en 1983 : au total, il passera 31 années au sein de la réserve militaire.

Aujourd'hui, c'est en tant que conseiller de quartier lensois et bénévole dans diverses associations patriotiques que Villars passe le plus clair de son temps.

L'homme aux multiples distinctions : officier de l'ordre national du mérite, médaillé d'or des services militaires volontaires, chevalier du mérite agricole, médaillé d'honneur des porte-drapeaux, médaillé d'or de la jeunesse et des sports, commandeur dans l'ordre des palmes académiques.

DÉCOUVERTE

« Découvrez votre ville », c'est une rubrique que vous pouvez lire plusieurs fois dans l'année dans votre Lens Mag. Un lieu, un événement, une visite, une activité, une idée de sortie ou encore un service comme la location d'une trottinette, cette rubrique vous livre les bons plans. Ce mois-ci, on vous propose quelques idées de cadeaux que vous pouvez trouver à l'office du tourisme de Lens-Liévin pour les fêtes de fin d'année.

Des idées cadeaux pour Noël Made In Lens avec cinq bonnes idées

© JM André – ALL Autour du Louvre-Lens

1 La lampe de mineur « Lueur ». C'est une lampe de mineur revisitée par des designers. Un photophore au style épuré pour y insérer une bougie à l'intérieur. Idéal pour une ambiance tamisée ou juste pour la déco au coin de la cheminée. Une création ALL autour du Louvre-Lens (98 euros).



2 La ch'tite boule de neige. C'est le best-seller des cadeaux proposés par l'office du tourisme de Lens-Liévin. Lancée il y a quelques années par ALL autour du Louvre-Lens, cette boule représente un terril et un chevalet. Il suffit de la retourner pour enneiger ce décor minier. Une belle idée de cadeau à prix raisonnable (12,90 euros).

3 Un coffret de gourmandises made in bassin minier. Les saveurs du nord sont connues et reconnues. L'office du tourisme vous propose un coffret original mêlant du salé et du sucré. Au menu : boulets du mineur (de la nougatine enrobée de chocolat), chuques du nord, pastilles du mineur à la réglisse, confit de chicon et crackers de drèche. Une attention à un prix raisonnable (28,90 euros)

4 Un livre de recettes polonaises. Pour 25 euros, vous pouvez offrir ce livre recensant près de 150 recettes polonaises. Il y a de tout : entrées, plats, desserts !

5 Offrir une expérience au stade Bollaert-Delelis. Vous pouvez très bien offrir une visite organisée par l'office du tourisme sous forme d'un bon d'achat. A charge ensuite à la personne de choisir la date pour en profiter plus tard. Deux possibilités : une visite au stade Bollaert-Delelis (12 euros) ou un escape game dans ce même stade (19 euros).



Office du tourisme :
03 21 67 66 66.
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 18h.

Lancement des centres sociaux connectés

Pour renforcer la dynamique portée par la ville de Lens en faveur du développement numérique.

La ville de LENS souhaite s'inscrire dans une stratégie numérique globale; c'est pourquoi un nouveau dispositif vient d'être mis en place au sein des centres socioculturels lensois.



"La période Covid a démontré que les enjeux liés au numérique se multipliaient notamment en termes d'insertion sociale, de formation ou encore de réussite éducative. Ce projet permet, entre autres, d'améliorer la vie quotidienne et le pouvoir d'agir des adhérents, des habitants, des bénévoles et des associations en élaborant et

développant des solutions numériques. Les centres socioculturels lensois se positionnent déjà comme des lieux numériques de proximité. Poursuivons cet engagement autour de la transition numérique en coconstruisant les solutions avec nos adhérents."

Fatima Ait Chikhebbih
Adjointe à la jeunesse, aux centres socioculturels et politiques familiales



Le lancement a été donné le 25 novembre au centre socioculturel Dumas.

Miss Lens, c'est parti !

C'est à la #MJ42 que s'est déroulé le casting pour les 38 prétendantes à l'élection de ... Miss Lens !

Le jury, composé d'étudiants de l'IUT lensois (organisateur de l'événement) ont lancé les hostilités avec quelques questions de culture générale, les causes soutenues par les candidates, leur projet professionnel avant de passer à la pratique en défilant sur la scène de cette structure dédiée à la jeunesse.

Ces 4 jours de casting permettront de sélectionner 12 candidates dont vous découvrirez les visages prochainement. L'élection se tiendra quant à elle au cours du mois de janvier.



Rendre plus solennelle la célébration des PACS

Depuis novembre 2017, certaines communes d'arrondissement ont "hérité" de la conclusion des PACS (ainsi que leur dissolution) autrefois traitées par les tribunaux d'instance. Depuis août dernier,

la Ville de Lens a décidé que cette union se devait d'être célébrée par un conseiller municipal délégué dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville au premier étage. « Auparavant, c'était un agent du guichet unique qui officialisait l'union. Cela se passait au rez-de-chaussée à l'un des guichets. Le problème était que, par manque de place, nous ne pouvions recevoir la famille qui assistait à l'union, » glisse Frédérique Varlet, responsable de service. Le fait de délocaliser les PACS dans la salle des mariages a réglé ce problème de place. Y adjoindre un élu pour la célébration a rendu la cérémonie plus solennelle. « La présence d'un élu, marque les esprits des familles. Nous avons d'excellents retours des Pacsés à ce sujet, » termine Frédérique.



407, c'est le nombre de PACS célébrés en mairie depuis 2017. Un chiffre similaire aux mariages sur cette même période.

Nouvel accueil du public à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Depuis un mois, la CAF a déménagé de ses historiques locaux à la tour Franck pour le rez-de-chaussée du 61 avenue Salvador-Allende. Mardi 16 novembre, Jean-Claude Burger, directeur départemental de la CAF, a accueilli une délégation d'élus lensois pour une visite des nouveaux bureaux (750 m²). Hormis la possibilité de prendre rendez-vous avec un travailleur social ou encore pour demander une prestation (aide à domicile, allocations etc.), le public

peut également profiter des six espaces numériques disponibles sur place. La quinzaine d'agents de la CAF reçoit entre 80 et 140 personnes au quotidien. Pour les prises de rendez-vous, connectez-vous sur le site Internet (caf.fr) ou téléphonez à la plateforme téléphonique (32 30).



La municipalité chouchoute les aînés avec les colis de Noël

2300 colis distribués à nos aînés cette année



Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la municipalité offre comme chaque année un colis festif aux seniors lensois de 75 ans et plus. C'est Sylvain Robert, maire de Lens, qui a symboliquement commencé la distribution mardi 23 novembre.

Vous avez 75 ans ou plus et n'avez pas reçu votre colis après le 24 décembre nous vous invitons à prendre contact avec le service Personnes Agées/ Personnes Handicapées du Centre communal d'action sociale au 03.21.14.25.81 ou par mail à : ccaslens@mairie-lens.fr

Ruban blanc :

Toutes et tous mobilisés contre les violences faites aux femmes !



Comme chaque année, la ville de Lens a affiché son soutien en faveur de la campagne du ruban blanc en apposant son symbole sur les mâts de l'Hôtel de Ville.

En complément, le Colisée accueillait l'exposition photographique « *Derrière la vitre, élevez votre voix contre celles et ceux qui lèvent le poing* » de Guillaume MOMMERS .

Enfin, le centre F.Vachala s'associait à l'association neuf de cœur dans le cadre de l'opération « *porteurs de paroles* » autour de la question : « *C'est quoi les violences intrafamiliales pour vous ?* » : les paroles collectées auprès des adhérents ont été affichées dans un premier temps dans le hall du centre social puis au foyer neuf de cœur.



Une comédie musicale intergénérationnelle, Tom Sawyer à la halle Bertinchamps le 18 décembre

Comme chaque année, la Ville organise un spectacle de fin d'année pour les personnes lensoises de 60 ans et plus. Cette année, elle a innové en proposant la comédie musicale « *Tom Sawyer, le musical* » mise en scène par David Rozen. **Objectif avoué : créer du lien intergénérationnel** en invitant les seniors à venir accompagnés de leurs petits-enfants. Hormis

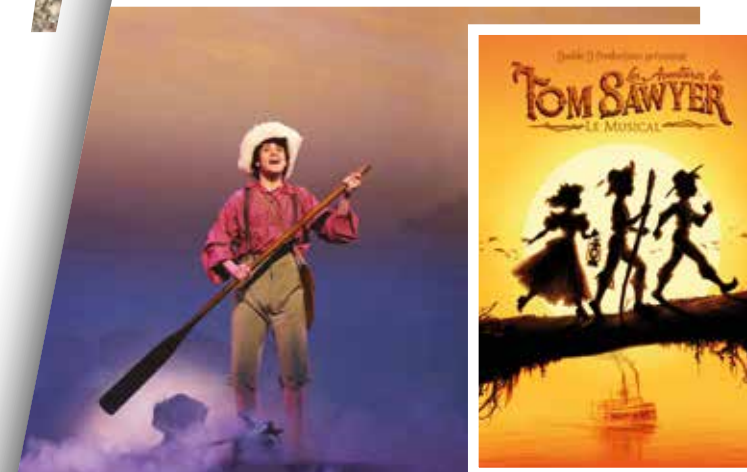
les seniors lensois qui pourront venir sur invitation (voir ci-dessous), les adhérents des centres sociaux pourront également assister à cette comédie musicale. Celle-ci s'intègre dans la programmation annuelle du Colisée et **permettra au grand public de se joindre à la fête.**

« Tom Sawyer, le Musical », samedi 18 décembre à la halle Bertinchamps à 16 heures. 1500 places disponibles.

Vous avez plus de 60 ans et vous êtes Lensois ? Venez vous inscrire à ce spectacle lors d'une des permanences d'Yvette Mazereuw, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Elle vous donne rendez-vous :

- Mardi 7 décembre au centre A.Flament de 14h à 16h
- Jeudi 9 décembre au CCAS de 14h à 16h
- Vendredi 10 décembre au Colisée de 14h à 16h
- Lundi 13 décembre au centre F.Vachala de 14h à 16h
- Mercredi 15 décembre au centre A.Dumas de 14h à 16h

Une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile récent seront demandés lors de l'inscription. Renseignements au 03 21 14 25 81.



Les écoliers lensois seront de nouveau gâtés pour Noël

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité offre des livres* aux élèves des écoles élémentaires et à ceux des IME de Maës et Basly. Les maternelles ne sont pas en reste puisqu'un spectacle de marionnettes de la Compagnie Mariska leur est proposé. Tous les élèves recevront un sachet de friandises (brioche, clémentines, bonbons pralinés) à la fin du spectacle et lors de la distribution des bandes dessinées. Enfin, la Ville n'a pas oublié les enseignants et le personnel municipal affecté aux écoles puisque chaque établissement reçoit un panier composé de chocolats et de pâtes de fruits.



*Le choix des livres par section : Tortue Express (CP), Le sous-marin de Paul Mac Cartney (CE1), L'île de Grand-Père (CE2), Arsène Lupin « l'étrange voyage » (CM1), Astérix et le griffon (CM2), le loup et le lion (IME) pour un coût total de 23 800 euros.

Depuis décembre 2017, des distributions de bandes dessinées ont lieu dans les écoles pour les fêtes de fin d'année (ph. D'archive)

« Comme chaque année, monsieur le Maire et l'équipe municipale auront le plaisir d'aller à la rencontre des enfants des écoles pour distribuer des friandises et des livres soigneusement choisis aux plus grands. Nos petits pour leurs part se régaleront d'un spectacle de marionnettes avec la talentueuse compagnie Mariska ! Quelles que soient nos croyances et nos différences, c'est un moment de partage et de solidarité auquel nous tenons... »

Danièle Lefebvre,
Adjointe à l'enseignement et à l'éducation



Des lycéens espagnols ont découvert Lens

Lens – Benalup-Casas Viejas : 2 072 kilomètres séparent les deux cités. La première, capitale du bassin minier, est entourée de terrils tandis que la seconde, située au sud de la péninsule ibérique, a vue sur le rocher de Gibraltar. Et pourtant, le thème de la récupération de la Mémoire historique a permis de rapprocher deux lycées : Condorcet et l'Instituto de educacion secundaria Casas Viejas. « On avait eu cette idée avant le covid en mars 2020. Tout a été décalé, mais nous avons enfin pu accueillir quinze lycéens espagnols qui ont logé chez leurs correspondants français du 8 au 15 novembre », explique Mme Francisco, professeur d'Espagnol à Condorcet, « nous

avons travaillé autour de trois sujets : la Guerre Civile, l'exil et la vie dans les camps de concentration dans le sud de la France. » Les élèves ont ainsi travaillé sur des documents en se mettant « dans la peau » de Josep Bartoli, dessinateur catalan interné dans un camp de concentration. Le travail se poursuivra lors d'un second voyage, cette fois-ci en Espagne, au mois d'avril 2022.

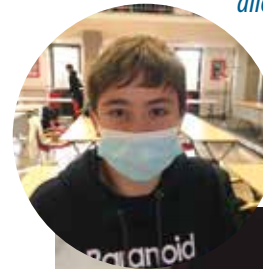
« Nous avons en commun les couleurs de votre pays et de notre club de foot »

Vendredi 12 novembre, les élus lensois ont reçu les lycéens des deux pays ainsi que leurs professeurs. Adjointe

à l'éducation, c'est Danièle Lefebvre qui a pris la parole en balayant l'histoire de Lens : son passé espagnol, les deux guerres mondiales qui l'ont ravagée, l'épopée minière, la vie universitaire, l'implantation du Louvre-Lens et bien sûr... le football. « Nous avons un point commun. Ce sont les couleurs de votre pays et de notre club de football le Racing Club de Lens : rouge et jaune », a indiqué l'adjointe avant de rendre hommage à cette opération entre les deux lycées sous un angle fédérateur : « Vous êtes des enfants de l'Europe. En faisant ces échanges, cela permet de tisser des liens d'amitié et d'échanger sur nos histoires. »

Lucas, 15 ans :

« Je loge chez mon correspondant français. J'ai visité Lens à mon arrivée puis nous sommes allés à Paris, à Bruxelles. Je connaissais déjà cette ville par rapport au football, je la trouve belle. »



Léonor, 15 ans :

« Je ne connaissais pas Lens. La première impression que j'ai eue, c'est que c'est une jolie ville avec des couleurs d'automne. Elle est bien plus grande que la mienne (7 000 habitants). Le lycée Condorcet est également beaucoup plus grand que le nôtre. »



DOSSIER

Le village de Noël

Lens se transforme en cité de Noël

L'an passé, le contexte sanitaire avait contraint la municipalité à annuler le village de Noël. Celui-ci revient en force cette année avec quantité d'animations et de surprises.

La mise en lumière des rues vendredi 26 novembre a donné le tempo. Le jour même, une exposition consacrée « aux beaux jouets » était inaugurée et le public peut y découvrir de véritables trésors jusqu'à la veille du 25 décembre. En ce début du mois de décembre, il flotte comme un air de fête sur Lens.

Les festivités de fin d'année se déroulent jusqu'au 24 décembre sur le parvis et la place Jean-Jaurès. Après l'inauguration du village de Noël vendredi 3 décembre, et la prestation de la chorale des enfants du conservatoire, le public a pu découvrir la trentaine de chalets exposés et les produits

proposés pour passer les fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

La Grande parade et l'embrasement de l'église Saint-Léger sont prévus le mercredi 22 décembre

Hormis la présence des chalets, des animations sont prévues pendant tout ce mois de fêtes. Il y aura une tyrolienne avec un mur d'escalade pour les enfants, et bien entendu la Maison du Père Noël (animations gratuites avec une ouverture de 16h à 19h30 en semaine et de 10h à 19h30 le mercredi et le week-end). Le temps fort de ces festivités aura lieu le mercredi 22 décembre avec la Grande Parade en centre-ville vers 17h30, suivi de l'embrasement de l'Église Saint-Léger. Un retour des fêtes apprécié par les habitants et par nos commerçants qui auront la possibilité d'ouvrir leur boutique chaque dimanche en décembre.

Toute la programmation sur : www.villedelens.fr



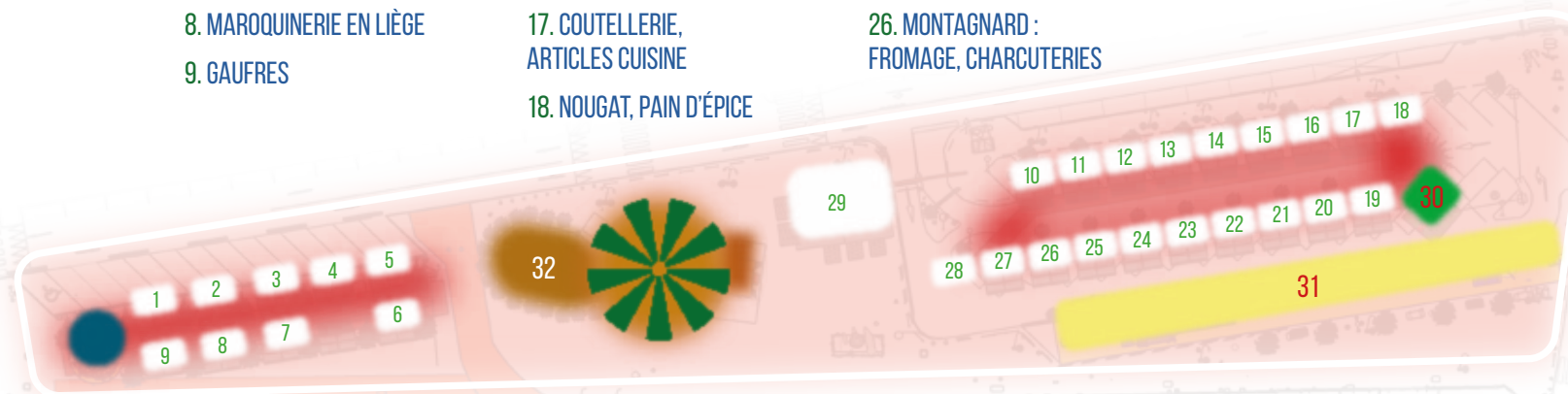
Village de Noël Lens

3>24
déc.

Horaires d'ouverture du Village de Noël :
En semaine : de 14h à 19h30
Le mercredi et le week-end : de 10h à 19h30

Les chalets :

- | | | | |
|--|---|--|--|
| 1. MONTRES ET BRACELETS | 10. COCKTAILS, CIDRE, KIT MOJITO | 19. GRÊPES, GAUFRES | 27. VINS DE PROVENCE, CHAMPAGNE, FOIE GRAS, PLANCHES CHARCUTERIE |
| 2. BAS, COLLANT, PARAPLUIE | 11. ÉCHARPES, PONCHOS, CEINTURES, BIJOUX, PORTE FEUILLE | 20. BIÈRES, PLATS RÉGIONAUX, PÂTISSERIES | 28. BIJOUX (RCL) |
| 3. MAROQUINERIE, BIJOUX | 12. PRODUITS ITALIENS | 21. BIJOUX PIERRES / BOUGIES | 29. RACING CLUB DE LENS |
| 4. VIN CHAUD, PRUNEAUX, APÉRITIFS | 13. SAUCISSETTES / ESCARGOTS | 22. BOULES DE NOËL POLONAISES | 30. CHALET DU PÈRE NOËL |
| 5. BOUGIES, BOULES DE BAIN, BRÛLE PARFUM | 14. BIÈRES, DESSERT FAIT MAISON | 23. PRODUITS TOURNAGE BOIS | 31. TYROLIENNE AVEC UN MUR D'ESCALADE |
| 6. CAPES, MANTEAUX, ÉCHARPES | 15. ARTISANAT NÉPALAIS | 24. BOULES ET MUG PERSONNALISABLE | 32. CHAPITEAU (ANIMATIONS) |
| 7. BRACELETS PERSONNALISABLE | 16. PRODUITS NATURELS | 25. HUÎTRES, SOUPES, VIN BLANC | |
| 8. MAROQUINERIE EN LIÈGE | 17. COUTELLERIE, ARTICLES CUISINE | 26. MONTAGNARD : FROMAGE, CHARCUTERIES | |
| 9. GAUFRES | 18. NOUGAT, PAIN D'ÉPICE | | |



DOSSIER

Le village de Noël

Sous le chapiteau installé sur le site du Village de Noël. Là encore, plusieurs animations sont prévues. Le programme : Toutes les animations sont gratuites.

Mercredi 8 :

- Prestation des élèves du conservatoire à 11h15
- Animations par la médiathèque et les centres sociaux (Accueil, Petite Enfance, lecture avec animation Kamishibai à 15h, 16h et 17h. Cartes Pop Up : 14h et 16h (durée 1h30). Activité créative de 13h à 19h.)
- Distribution de barbe à papa de 14h30 à 18h30 aux enfants.

Samedi 11 :

- Jazz de Noël et musiques du monde à 16h, 17h et 18h

Mercredi 15 :

- Prestation des élèves du conservatoire à 14h30
- Animations par les centres sociaux (Accueil, Petite Enfance, lecture avec animation Kamishibai à 15h, 16h et 17h.)
- Activités créatives de 14h à 18h (bonnets de Noël, sculpture ballons, atelier décors de Noël).
- Spectacle Mamzelle pique (spectacle pour enfants) à 17h30
- Distribution de barbe à papa de 14h30 à 18h30 aux enfants.

Du vendredi 17 au dimanche 19 :

- Fête de la bière (vendredi : 19h-23h, samedi : 11h-23h, dimanche 11h-19h).

Mercredi 22 (14h-18h) et jeudi 23 (10h-12h/14h-18h) :

- « Art'n'pop#1 » par l'École d'arts plastiques (exposition de travaux d'élèves, performances de musique, danse, peinture et picturales etc.)
- Distribution de barbe à papa de 14h30 à 18h30 aux enfants (le 22 déc.).

Des tickets pour la fête foraine distribués au Village de Noël

La volonté de l'Office Municipal du Commerce (OMC) est de soutenir les professions commerciales à Lens. Dans ce cadre, un partenariat a été noué avec les commerçants itinérants de la fête foraine. Celle-ci se déroule du 15 décembre au 5 janvier sur le parking du stade Bollaert-Delelis. L'OMC a acheté pour 6 000 euros de tickets (soit 3 000 tickets) pour les sept manèges installés sur le site de la fête foraine. Les tickets seront distribués gratuitement du 3 au 24 décembre dans la Maison du père Noël. Vous aurez donc une raison de plus pour aller au Village de Noël !



Le temps fort du Village de Noël le mercredi 22 décembre :
la Grande Parade en centre-ville vers 17h30, suivi de l'embrasement de L'Église Saint-Léger.

Programme des déambulations :

- Samedi 4 décembre : Les porteurs de lumières à 16h30 et 18h00
- Dimanche 5 : Les souffleurs de rêve à 16h30 et 18h00
- Dimanche 12 : FierS à cheval à 16h30, 17h30 et 18h30
- Samedi 18 : Cracheurs de feu à 16h30, 17h30 et 18h30
- Dimanche 19 : Les Zylluminées à 15h30, 16h30, 17h30 et 18h30



SOIRÉE

des Vœux

2022

Retour des vœux du maire et de l'orchestre Kubiak



Les vœux à la population auront lieu le mardi 4 janvier 2022 à la Halle Bertinchamps (stade Léo-Lagrange) à partir de 19h (ouverture des portes à 18h). Comme depuis quelques années, l'orchestre Kubiak va animer la soirée lors de laquelle une frite party sera proposée. Afin d'assister à cette soirée, des inscriptions sont nécessaires (voir encadré pour les dates et les horaires des permanences). Attention, en raison du contexte sanitaire, le pass sanitaire sera demandé pour assister à ce premier rendez-vous de l'année.

Dates des permanences pour s'inscrire à la soirée des vœux:

Au théâtre Le Colisée :

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, du mardi 7 au vendredi 17 décembre / le samedi 18 décembre / le dimanche 19 décembre / le lundi 3 janvier

Au centre F.Vachala :

De 9h à 12h de 14h à 18h, le mardi 21 décembre / le jeudi 23 décembre

Au centre A.Dumas :

De 14h à 18h, les lundis 13 et 20 décembre / le vendredi 17 décembre / le mercredi 22 décembre



Nouvelle boutique de skateboard : ça roule à Lens !

Quand on pousse les portes de la boutique « *Lance Skate Shop* », on sent une ambiance hip-hop venant tout droit de la côte californienne avec des morceaux de Snoop Dogg crachés par les enceintes Bluetooth. Cette nouvelle boutique entièrement dédiée à la pratique du skateboard a ouvert ses portes le 1er novembre. Une affaire de famille puisque Dimitri Lagache est gérant et travaille avec son fils Kyllian comme apprenti. Un autre vendeur, Théo, complète le trio. « *C'est Kyllian, qui est à l'origine de cette ouverture car c'est un fan de skateboard depuis de nombreuses années* », témoigne le père, par ailleurs gérant de deux autres commerces. Il a fallu un mois de travaux intensifs pour être dans les clous et pouvoir ouvrir le 1er novembre en présence de nombreux jeunes et de Sylvain Robert, maire de Lens. « *On a fait appel à des graffeurs locaux pour donner du style à notre décoration,* » souligne Dimitri pas peu fier du résultat.

Skates, vêtements, baskets, casquettes, accessoires...

Côté produits, les amateurs mais aussi les professionnels de skateboard (discipline désormais reconnue et inscrite aux Jeux Olympiques) trouveront leur bonheur au 12 avenue Maës. Forcément, les planches à roulettes sont légion dans la boutique : « *On a une trentaine de pièces de marques reconnues dans le milieu (Santa Cruz, Milou...),* » explique de son côté Kyllian. Au niveau des tarifs, comptez entre 75 et 220 euros selon les modèles (1er niveau, niveau expert). De plus, il y a également des vêtements (Trasher, huf, Spitfire...), des casquettes, des baskets (Emerica, Etnies...) et autres accessoires (protections, roues...) qui sont proposés au public. Quelques jours après l'ouverture, Dimitri ne boudait pas son plaisir : « *Il y a des skateurs qui viennent de loin. On a tous les âges car cette pratique est née dans les années 80. On a donc du passage avec des acheteurs mais aussi des curieux.* » De bon augure pour la suite...

nouveau commerce lensois



Pourquoi Lens ?

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Dimitri Lagache a eu le nez creux en ouvrant avenue Maës. A quelques encablures, de là, des centaines de personnes s'exercent chaque jour au Skate-Park au niveau du parking du stade Bollaert-Delelis. « *Oui, c'était voulu. Et puis on connaît bien le quartier, il y a des aménagements intéressants avec le rond-point, la future placette. C'est une belle entrée de ville,* » explique-t-il. Un concept intéressant donc dans un marché à prendre : « *Nous sommes la seule boutique de ce type au sein de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. La boutique de skates qui est la plus proche se trouve à Béthune,* » conclut-il.

Lance Skate Shop,
12 avenue Maës.
Ouverture : mardi de 14h à 19h.
Mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 13h
et de 14h à 19h. Samedi de 10h à 19h.
Dimanche de 14h à 19h.
Téléphone : 07 49 41 70 48.

CECILE'S, la nouvelle enseigne lensoise de prêt-à-porter féminin

Depuis le 1^{er} octobre, un nouveau commerce s'est installé rue de Paris : Cecile's. Le choix de son appellation n'est pas anodin : « *J'ai repris le commerce avec mon conjoint Salvador très investi dans ce projet d'où le « s » ajouté à la fin de mon prénom* », précise Cécile la gérante de l'enseigne. C'est en effet deux passionnés de la mode qui ont décidé d'ouvrir un nouveau magasin indépendant de prêt-à-porter exclusivement féminin dans l'artère piétonne - qui ne compte plus le nombre d'ouvertures ces derniers mois.

Cecile's, c'est la satisfaction clientèle avant tout !

On ne peut le nier, l'accueil chez Cecile's est très chaleureux : « *J'aime que les clientes repartent satisfaites de la boutique* », affirme la gérante qui organise régulièrement des petits déjeuners surprises. En plus de proposer une ligne vestimentaire tendance et originale (vêtement

tailles 36 à 52), les produits sont très régulièrement renouvelés « *Il n'y a pas de réassort, que des nouveautés pour se démarquer de l'existant pour que chacune puisse s'habiller différemment. Il arrive même que nous ayons juste un modèle* ». C'est aussi le cas pour les accessoires, les sacs à mains et les chaussures (pointures du 36 au 41). Et les clientes sont déjà au rendez-vous : « *J'accueille trois générations, j'arrive à toucher une famille complète* ».

Cécile's, c'est aussi des after-work entre filles !

Qui n'a jamais rêvé de privatiser un magasin de vêtements ? Cecile's l'a fait ! La boutique organise des événements privés, vous pouvez donc privatiser le magasin pour un after-work. Accompagnés de quelques gourmandises, vous pourrez prendre le temps de découvrir la collection et profiter de ce

moment pour faire des essayages entre amies ou entre collègues.

Une anecdote Cécile ?

« *J'ai changé radicalement de voie professionnelle ; je travaillais dans les travaux publics, notamment sur de gros chantiers et avouons-le il s'agit d'un métier plutôt masculin. Aujourd'hui, je retrouve ma féminité en exerçant ma passion* ».



nouveau commerce lensois

Pourquoi Lens ?

« *Il s'agit d'un retour aux sources. Je suis originaire du secteur. J'aime beaucoup cette ville, j'y ai passé toute ma jeunesse. Je souhaitais aussi rejoindre cette belle dynamique commerciale car il y a de plus en plus de commerces indépendants comme le mien qui ouvrent à Lens.* »

Cecile's
18 rue de Paris.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h
Réservation after-work :
06.43.08.13.91 (minimum 4 personnes)

COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet : dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr d'un calendrier de collecte des déchets.

Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.



CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE

- | | |
|---|--|
| <p>Jusqu'au 17 décembre</p> <p>Rue du Moulin Aménagement de voirie.</p> | <p>Jusqu'au 17 décembre</p> <p>Rues de la Sizeranne, Voltaire, Carnot et Berthelot Travaux de réfection de trottoirs.</p> |
| <p>Jusqu'au 17 décembre</p> <p>Rue Jean Létienne Travaux d'élagage.</p> | <p>29 novembre 17 décembre</p> <p>Rue des Jardins Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement.</p> |
| <p>Jusqu'au 31 décembre</p> <p>Rue Les Renardières Extension du réseau gaz.</p> | <p>Jusqu'au 24 décembre</p> <p>Avenues Delelis et Reumaux, Rues Bollaert et Fréchet, Parking Bollaert Travaux d'extension du réseau de chauffage urbain.</p> |



Le permis de louer, la Ville de Lens lutte contre l'habitat indigne

Qu'est-ce que le permis de louer ?

C'est le fait d'obliger tout propriétaire à transmettre à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) un dossier de présentation de son logement lorsqu'il veut louer son bien. Le but est clairement de lutter contre l'habitat indigne et cette mesure, votée en 2020 à titre expérimental pour deux ans, concerne les 36 communes de l'agglomération. Une société prestataire de la CALL est chargée de visiter le logement avec des critères portant essentiellement sur la sécurité et la salubrité. Si le dossier n'est pas accepté, il peut y avoir un refus avec demande d'amélioration en termes de travaux (avec contre-visite à la clé) ou un refus net.

Le permis de louer étendu à 95 rues !

Votée au conseil municipal de juin dernier, l'extension du permis de louer entrera en vigueur à Lens à partir du 1er janvier 2022 et concernera les logements situés dans 95 rues (contre 20 auparavant). Également à partir de cette même date et sur ce même périmètre sera mis en place un permis de diviser à obtenir pour faire des travaux. Le permis de diviser, c'est lorsque le propriétaire souhaite diviser une maison en plusieurs appartements. L'objectif est donc de contrôler les divisions d'appartements et de pavillons individuels qui peuvent se faire au détriment de la qualité de vie individuelle et collective.

Attention, tout propriétaire qui ne transmet pas de dossier avant la location de son logement s'expose à une amende :

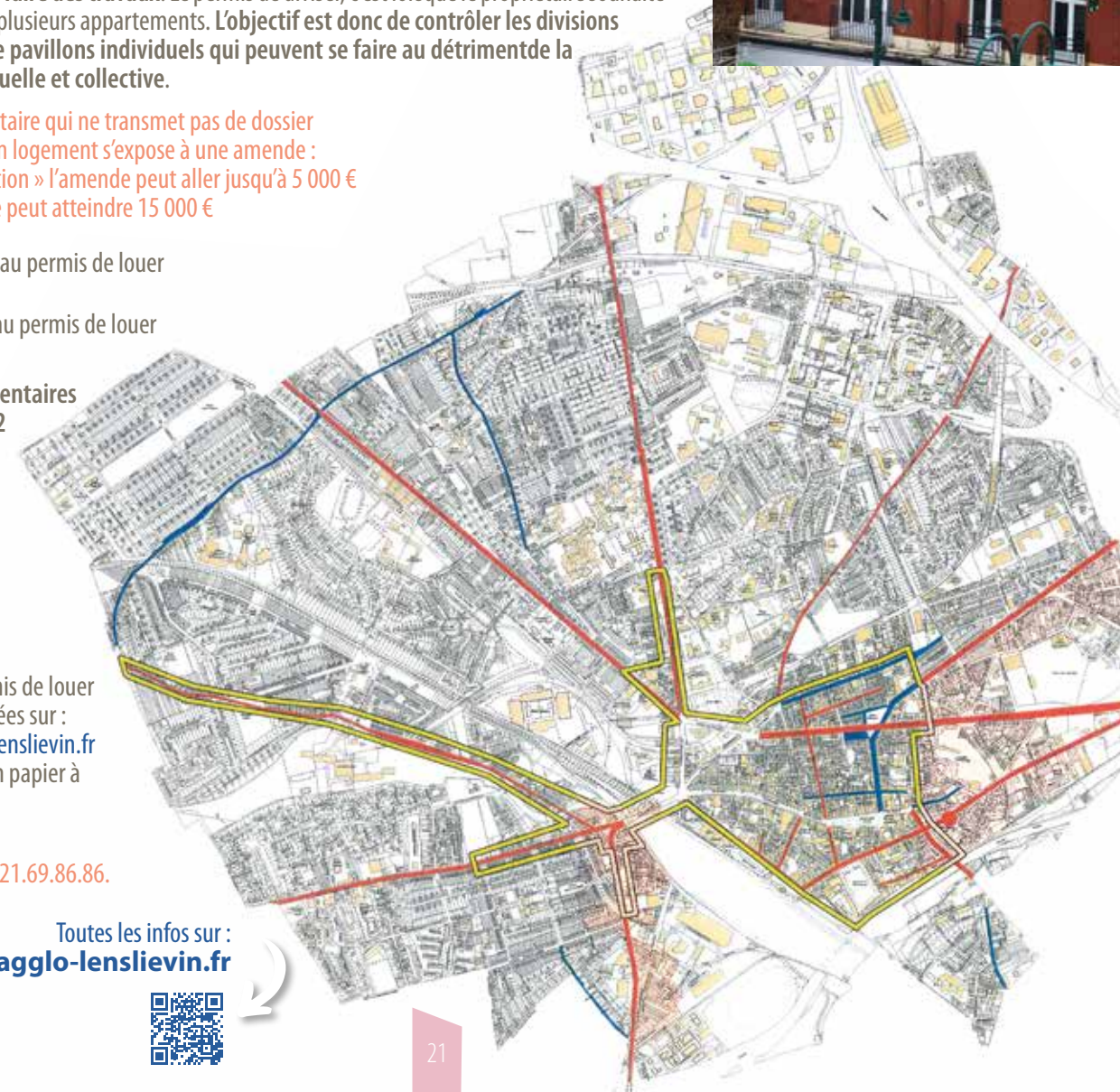
- En cas de 1^{ère} « infraction » l'amende peut aller jusqu'à 5 000 €
- En cas de récidive elle peut atteindre 15 000 €

- Rues soumises au permis de louer au 01/01/2020
- Zone soumise au permis de louer au 01/01/2020
- Rues supplémentaires au 01/01/2022

Les demandes de permis de louer peuvent être enregistrées sur : permisdelouer.agglo-lenslievin.fr ou déposées en version papier à l'accueil de la Mairie.

Service Habitat : 03.21.08.03.32. ou 03.21.69.86.86.

Toutes les infos sur : permisdelouer.agglo-lenslievin.fr



Festival de l'arbre : sensibiliser la jeunesse à l'environnement

Depuis dix ans, la Ville de Lens participe au « festival de l'arbre » qui s'est déroulé cette année du 22 au 26 novembre. Sur plusieurs sites dans la ville, des enfants de plusieurs écoles (Basly, Jules-Verne, Cauche en partenariat avec le collège Jean-Zay) ont participé à des plantations d'arbustes (essentiellement des essences locales). Un geste environnemental et symbolique puisque ces arbustes grandiront en même temps que les enfants qui ont mis la main (verte) à la pâte.



255 C'est le nombre de plantations réalisées par les enfants à l'occasion du Festival de l'arbre.



Sécurité : les équipements indispensables pour la trottinette électrique

Les équipements :



De plus en plus, vous croisez des trottinettes électriques en ville. Si ce mode de transport doux connaît un véritable succès, il n'en demeure pas moins qu'il est soumis à des règles en termes de sécurité routière comme tout autre véhicule roulant sur la voirie.

Le saviez-vous ?

Veiller à la propreté de son trottoir

Si les communes ont la compétence de l'entretien de la voirie, il appartient aux habitants de veiller au bon état du trottoir de leur habitation. Un arrêté le stipule. Mauvaises herbes, feuilles mortes, neige, verglas etc. ils doivent nettoyer leur trottoir selon les aléas des saisons. Néanmoins, c'est la Ville qui se charge de l'entretien des caniveaux (à l'aide de machines ou par les agents). Par ces bons gestes quotidiens, le cadre de vie de tous est amélioré et le quartier est ainsi plus agréable à vivre.



Les règles :

- Casque audio** interdit
- Assurance** obligatoire
- Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager** : 35€ d'amende
- Tracter une charge avec la trottinette ou être remorqué** : 35 euros
- 25 km/h** vitesse limitée **1 500€ d'amende**
- 12 ans** âge minimum
- Rouler sur les trottoirs** interdit - **135€ d'amende** (uniquement sur la chaussée ou les pistes cyclables)
- Nombre de personne** une maximum (sur une trottinette) **35€ d'amende**

ÉTAT CIVIL

Naissances - octobre 2021

- 02/10/2021 DRAPIER Ezio
- 04/10/2021 THORÉ Catalina
- 05/10/2021 DEMAREST Rayan
- 05/10/2021 MAES Tom
- 06/10/2021 STRANZ Alya
- 07/10/2021 TROUILLOT Aloïs
- 09/10/2021 EDZANG EBANE Noé
- 09/10/2021 HENNEBELLE Arthur
- 10/10/2021 GRIZEL OVION Elijah
- 12/10/2021 ATTA Bouchra
- 12/10/2021 BRAHIMI Saphir
- 13/10/2021 GUSANI Elmedin
- 13/10/2021 N'TCHOBO Vaïtéa
- 13/10/2021 ROBIEZ Candyce
- 13/10/2021 SIMMOU Swail
- 15/10/2021 DURIEUX Mathilda
- 16/10/2021 GIROUTX Timélio
- 18/10/2021 HECQUET TAILLIEZ Siham
- 20/10/2021 ACHETOUANE IDRISSE Ayoub
- 20/10/2021 ROMBAUT Manaé
- 22/10/2021 DEGLOS CARON Gabriel
- 22/10/2021 GOMAA Tassnime
- 22/10/2021 JOURDIN Jules
- 23/10/2021 AIT BOUHOUBOU Hajar
- 23/10/2021 COSTEA Lucas
- 23/10/2021 DE ROECK Eden
- 26/10/2021 QUINET Inaya
- 26/10/2021 SERKOUH Yassine
- 28/10/2021 LAGACHE LOCQUENEUX Joy
- 29/10/2021 DELPIERRE LANDSCHOOT Alyah
- 30/10/2021 BLANQUART Katalina
- 30/10/2021 REZZAD Zaïna
- 30/10/2021 SAMAKE Adama
- 30/10/2021 TIRACHE Aaliyah
- 31/10/2021 MISIOREK CATOUILLARD Maïdy
- 31/10/2021 RUCQUOI Raphaël

Les numéros d'urgences

SAMU : 15
 POLICE : 17
 POMPIERS : 18
 Médecins de nuit,
 week-end et jours fériés :
 03 21 71 33 33
 Accueil des sans-abris : 115
 Enfance Maltraitée : 119
 Maltraitance personnes
 âgées : 0892 68 01 18

Pour contacter votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86
 Numéro gratuit : 0800 167 167
www.villedelens.fr

Structures municipales

Colisée : 03 21 28 37 41
 Médiathèque : 03 21 69 08 30
 Conservatoire : 03 21 49 58 73
 École de dessin : 03 21 43 73 39
 CCAS : 03 21 14 25 70
Centres socioculturels
 François Vachala : 03 21 77 45 55
 Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60
 Annie Flament : 03 21 76 09 23
 Relais des Assistantes
 Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

www.villedelens.fr
 mairiedelens
 03 21 69 86 86
 lensmaville
 YouTube / villedelens



Bienvenue

L'AGENDA

DÉCEMBRE

Jusqu'au 24 décembre

Exposition :
 « Aux beaux jouets »
 Galerie / Théâtre municipal - Le Colisée

Du 3 au 24 décembre

Village de Noël
 Place Jean-Jaurès
 En semaine :
 de 14h à 19h30
 Le mercredi et le week-end :
 de 10h à 19h30



Lundi 6 décembre

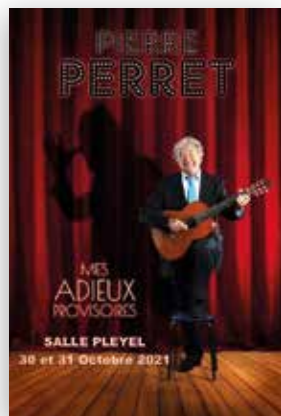
Don du sang
 Salle Jean-Marc Leclerc (Stade Leclerc)
 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi 8 décembre

Marché de Noël
 du centre Montgré
 13h30-18h00
 à l'EHPAD Montgré
 Au profit l'association l'arbre de vie

Mercredi 8 décembre

PIERRE PERRET
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif unique : 50€



Vendredi 10 décembre

SAMIA DE PEKIN
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 15€ / Tarif réduit : 10€50 / Tarif jeune : 7€50

Samedi 11 décembre

JAMEL COMEDY CLUB
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 25€ / Tarif réduit : 17€50 / Tarif jeune : 12€50



Du 15 déc. au 5 jan.

Fête foraine de Lens
 Parking du stade Bollaert-Delelis

Du 17 au 19 décembre

Festi bières lens
 Place Jean -Jaurès
 sous chapiteau



Dimanche 19 décembre

CONCERT DE NOËL
 DU CHŒUR DE SEPTENTRION
 16h / Eglise du Millenium
 Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€

Mercredi 22 décembre.

La grande parade de Noël
 Embrasement de
 l'église Saint Léger
 Centre-ville / dès 17h30



JANVIER

SOIRÉE

LES VŒUX

Mardi 4 janvier.

Vœux à la population
 Halle Bertinchamps
 (inscriptions : voir p.17)

Samedi 8 janvier

IBRAHIM MAALOUF
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Spectacle complet



©YANN ORHAN

Jeudi 13 janvier

TONY PAELEMAN
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€

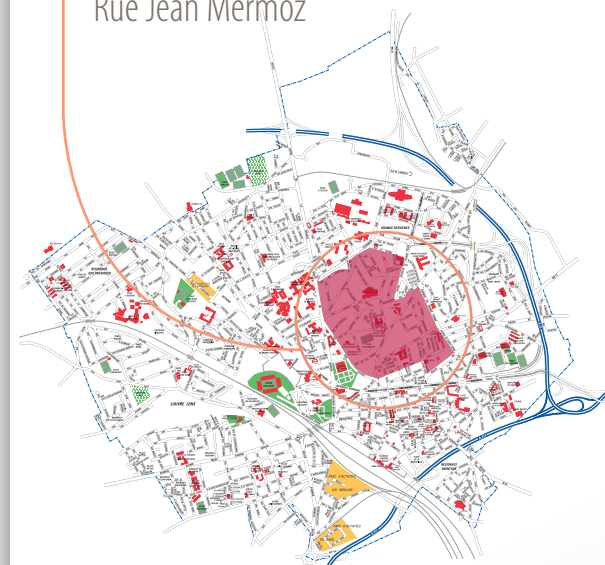
RÉUNION publique

Notre prochain rendez-vous !

Le mardi 7
 décembre 2021
 à 18h30

Stade Jean Moulin

Rue Jean Mermoz



à venir*...

- | | |
|------------------------------------|---------------------------|
| Mardi 1 ^{er} février 2022 | Louis Albert |
| Mardi 1 ^{er} mars 2022 | Salle du Bon Accueil |
| Mardi 5 avril 2022 | Stade Leclerc |
| Mardi 3 mai 2022 | Salle Houdart |
| Mardi 7 juin 2022 | Cercle Amical du 4 |
| Mardi 5 juillet 2022 | Parvis Hôtel de ville |
| Mardi 6 septembre 2022 | Salle polyvalente ex Sion |
| Mardi 4 octobre 2022 | Médiathèque |
| Mardi 8 novembre 2022 | École Curie |
| Mardi 6 décembre 2022 | Vendin fosse 8 |

*Sous réserve de modification

Majorité municipale Lens toujours

L'adoption, lors du conseil municipal de novembre, d'une motion « sollicitant, officiellement, l'État et ses services pour que les mesures d'accompagnement du commerce lensois soient renforcées dans le cadre du programme action cœur de ville » a constitué l'un des temps forts de la réunion.

A l'exception des élus de la droite extrême, toujours aussi prompts à jeter l'anathème et friands d'affirmations sentencieuses, l'assemblée a réaffirmé son engagement à poursuivre l'action menée depuis des lustres pour que notre ville préserve au plus haut niveau son attractivité.

Le défi économique est gigantesque qui se confronte aux nouvelles habitudes de consommation nées de la concurrence des centres commerciaux périphériques et, plus récemment, à l'explosion du commerce en ligne. La crise sanitaire en banalisant même l'usage.

C'est ainsi devenu une gageure que de parvenir à présenter - devant ce que l'inaction tendrait à imposer comme inéluctable - les plus pertinentes pistes pour favoriser le maintien et inviter en hyper-centre l'implantation de commerces de proximité et de commerces indépendants.

Le rôle d'accompagnement ne se décrète pas. Il se construit, en confiance et en transparence, avec l'ensemble des acteurs de ce secteur et par un partenariat continu avec les deux unions commerciales (Shopping Lens, Festilens). L'office municipal du commerce œuvre efficacement dans cet esprit.

Au nom de notre groupe, Jean-Pierre Hanon a listé « aux cassandres » du RN, les engagements pris et tenus par la municipalité en termes de mesures et de décisions aux fins d'augmenter toujours plus l'attractivité de Lens.

Notre centre-ville vit. C'est une réalité : 100 commerces ont ouvert en deux ans, compensant largement les départs... Lens a même été élue cette année au 8ème rang des villes les plus dynamiques de France (Figaro économique du 22 mars 2021). Et son centre doit s'affirmer toujours plus concurrentiel et agréable à parcourir.

Le chantier est en cours...

Mais il est aussi, un autre combat qu'ensemble lensois : vendeurs, prestataires et consommateurs, nous avons à mener : celui de la défense du pouvoir d'achat.

L'augmentation, ahurissante du gaz, de l'électricité, de l'essence, des charges, du coût des transports... et demain d'aliments de l'essentiel, pèsera toujours plus conséquemment sur le budget - souvent déjà trop maigre - des ménages.

Et là si nous n'agissons pas : ce sont d'autres souffrances et détresses.

Vos élus PS-PCF-MDC-écologistes- société civile

Lens bleu marine

Une fois n'est pas coutume, la majorité socialiste nous a offert un triste spectacle lors du dernier conseil municipal. Au-delà de l'absence d'un grand nombre d'élus socialistes, c'est l'absence de l'adjoint aux relations économiques et commerciales, Arnaud Desmaretz, qui a été la plus remarquée. En effet, alors que le groupe Lens Bleu Marine a déposé une motion en faveur du commerce local et ce, afin que la Municipalité s'engage à sauver le centre-ville, M. Desmaretz a préféré désertier. A cela sont venus s'ajouter les mensonges de Sylvain Robert qui a déclaré que les commerçants Lensois souhaitaient maintenir le stationnement payant. Néanmoins, la réalité est tout autre puisque près de 70 commerçants ont signé une pétition contre ce même stationnement. Ainsi, nous demandons à M. Desmaretz qui a déclaré avoir soutenu Xavier Bertrand aux élections régionales de penser un peu moins à sa carrière et un peu plus aux commerçants !

B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

Agir pour Lens

Expression politique non transmise.

Lens verts l'avenir

Expression politique non transmise.

LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

« Histoire de Lensoise : Josiane Somers »

Lorsque le 26 mars 1921 à Béthune, Marcelle Georges, une jeune femme de 24 ans, épouse Joseph Somers, un Anglais né à Bristol venu travailler dans l'entreprise familiale, elle ne pouvait imaginer ce qu'elle et surtout sa fille Josiane allaient vivre vingt ans plus tard. Josiane Somers est née le 17 décembre 1924 à Lens où l'entreprise de son grand-père participe à la reconstruction des mines.

Dès le début de 1940, Joseph et son fils Claude (qui s'engagera dans la Royal Air Force) quittent Lens pour Bristol. En mai, comme nombre d'habitants du Nord-Pas-de-Calais, Marcelle et sa fille Josiane partent en exode. Les deux femmes se retrouvent à Saint-Malo où Marcelle parvient à convaincre les autorités de les laisser embarquer sur un navire militaire à destination de l'Angleterre.

A Bristol, elles retrouvent Joseph et Claude. Josiane est envoyée dans un collège où elle se familiarise rapidement avec la langue anglaise. C'est au cours de rencontres au consulat de France qu'elle prend connaissance de l'appel lancé par le Général de Gaulle le 18 juin.

En août 1942, Josiane s'engage dans la RAF. Comme elle n'a pas encore 18 ans, elle triche sur son âge pour être enrôlée. Elle suit une formation militaire à Aldermaston, à 80 kilomètres à l'ouest de Londres, pour être ensuite affectée à l'état-major des forces aériennes françaises libres où elle effectue des tâches de secrétariat. Mais cet emploi ne lui plaît guère ; classer des messages lui donne l'idée d'apprendre la radio-transmission. L'armée l'envoie se former à Camberley où sa mère la rejoint pour suivre la même formation.

Josiane est très douée, elle est rapidement repérée et recrutée par le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) pour devenir agent de liaison. Elle subit une formation militaire très éprouvante, façon commando. Le BCRA ayant surtout besoin d'opérateurs-radio, Josiane postule

et apprend le parachutisme dans le but d'être larguée en France. Elle est considérée comme une excellente opératrice, appliquée, intelligente et faisant preuve d'un grand sang-froid.

Le colonel Passy, chef du BCRA, décide d'associer la mère et la fille dans une même mission. Marcelle, qui a plus de difficultés pour les transmissions, est affecté à un autre rôle. Elle est envoyée en France dès le mois de mai 1944 comme agent de liaison afin de préparer la mission de Josiane, lui trouver des lieux d'émission et la décharger des questions logistiques.

Mais les deux femmes ne parviendront pas à se contacter et Marcelle recevra l'ordre de se rendre à Paris où elle sera placée à la disposition de l'inspection nationale des transmissions.

Après deux tentatives avortées, Josiane est parachutée en France dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944 dans l'Indre en compagnie du lieutenant Jean Sibileau, chargé de former les résistants aux sabotages.

Sous le nom de code de « Vénitien », elle est la plus jeune agente des services secrets envoyée en France. Elle se trouve sous les ordres de Claude Gros, alias Adiabatique, officier des opérations de la zone « B2 » allant de la Charente-Maritime aux Pyrénées, dont elle assure les transmissions dès le 11 juillet 1944.

Chaque jour, elle émet d'un endroit différent afin de ne pas se faire repérer. Avant chaque émission, un garde du corps l'emmène dans un lieu qui lui est inconnu. Il faut alors dans un temps record installer le matériel radio,

assurer les transmissions puis démonter et emporter le poste radio. Josiane doit ensuite décoder les messages avant de les transmettre à Claude Gros.

Peu de temps après le débarquement, la jeune femme est dénoncée. Elle est obligée de cesser ses émissions et de se réfugier dans le maquis près de Loudun dans la Vienne où elle assiste à de nombreux combats entre les maquisards et les troupes allemandes qui remontent vers la Normandie. Occupée à participer à la libération de la région, elle n'est avisée de la libération de Paris que quelques semaines plus tard lorsque sa mère la rejoint dans la Vienne.

Josiane Somers est grièvement blessée dans un accident de voiture en septembre 1944. Après un passage à Paris où elle

rend compte de sa mission aux autorités de la Libération, elle retourne à Londres avec Claude Gros qu'elle épouse le 25 octobre 1944.

Le couple démissionnera de l'armée après la guerre. Femme discrète, Josiane ne fera plus parler d'elle mais assistera à toutes les commémorations organisées à Paris

afin que l'on n'oublie pas ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté. Dans sa demeure parisienne, dans ses vieux jours, elle soignera son mari devenu aveugle. Elle est décédée le 31 mai 2010, à l'âge de 86 ans, à Paris dans le 15ème arrondissement.

Décorée de la Military Cross et de la Médaille de la Résistance, Josiane Somers fut faite Chevalier de la Légion d'honneur en 1991 et Officier le 10 avril 2009.



L'école d'arts plastiques victime de son succès !

Attirer de nouveaux publics, développer une nouvelle offre culturelle, nouer des partenariats : autant de chantiers qui étaient inscrits sur la feuille de route de l'école d'arts plastiques et qui font aujourd'hui son succès.

« *La liste d'attente pour les inscriptions est longue* », c'est ce que nous confie Marie-Pasikate, nouvelle coordinatrice (et professeure) de l'école Fernand Bourguignon. Sa mission ? La réorganisation du fonctionnement de l'école d'arts-plastiques en **diversifiant l'offre pédagogique et culturelle à travers de nouveaux ateliers**, des stages et des workshop, des expositions temporaires, des interventions d'artistes, des partenariats, ... un travail mené conjointement avec Hélène Corre, adjointe en charge de la Culture qui a porté politiquement ce projet. L'école d'arts-plastiques est devenue un véritable lieu de vie et d'effervescence artistique où les élèves peuvent s'épanouir artistiquement et culturellement.



**Cours, ateliers libres, workshops, stages :
on vous dit tout !**



L'indispensable numérique...

« *L'ouverture vers les arts numériques représentaient un besoin tant au niveau des jeunes élèves que des adultes* », explique Marie-Pasikate. L'aménagement de la micro-folie a permis de mettre en place ces nouveaux ateliers : travail sur tablette, dessins numériques, peinture numérique, travail autour de l'image, ... « *Il y a toujours une création autour du dessin avant de passer au numérique* ». L'école propose également des ateliers « *Stop motion* » (technique d'animation vidéo) mais aussi autour de la BD numérique ou encore la photographie.



COURS : pour toutes les catégories d'âge définies selon les cycles scolaires.

De 6 à 8 ans : l'école propose des ateliers découvertes pour l'apprentissage de toutes les techniques d'arts. A partir de 9 ans, les cours se spécialisent autour du récup art, le volume, la sculpture, le dessin, la gravure et les techniques mixtes pour la peinture. A partir de 11 ans, s'ajoutent l'illustration BD, les arts numériques. Enfin les élèves âgés de 15 à 18 ans travailleront également le dessin académique, contemporain et les arts urbains.

STAGES ET WORKSHOP : la découverte de nouvelles formes d'arts

Le workshop ou (atelier collaboratif) permet aux élèves de découvrir d'autres techniques, d'aller vers quelque chose qui leur est inconnu, qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. Sa particularité, c'est qu'il se déroule en compagnie d'un artiste du territoire.

Le dernier en date s'intitulait « *L'art-en-visages* » ; un workshop animé par l'artiste Robin Delanssays (sculpteur et calligraphe). Cet atelier de 4 jours à destination des adolescents, reposait sur l'autoportrait avec la découverte et l'apprentissage de la calligraphie (l'écriture, la gestuelle, l'outil) et la sculpture.



Les cours prépa aux écoles d'arts :

Dédiés à un public âgé de 15 à 20 ans, ces cours se déroulent au Louvre-Lens et permettent aux élèves de préparer leur entrée dans une école d'arts. Perfectionnement, apprentissage d'autres techniques, travaux variés, accompagnement à la réalisation d'un book : de quoi se perfectionner et de trouver sa propre identité artistique !



Les ateliers libres :

L'atelier libre permet de disposer d'un espace propice à la création artistique accompagnée par un professionnel de l'école d'arts plastiques. Les élèves inscrits dans un des cours enfants et adultes peuvent participer gratuitement à un atelier.



Entretien avec Hélène Corre, Adjointe à la culture :

**Lens Mag :
Pourquoi avoir
mis en place cette
nouvelle politique
culturelle au sein de
l'école d'arts plastiques ?**

HC : *Nous avons cette volonté d'étendre la pratique des arts plastiques à plus de monde en augmentant la rotation des élèves, en favorisant bien évidemment son accès à la jeunesse et aux Lenois (qui ont eu la possibilité de s'inscrire une semaine avant) mais aussi de réintégrer des cours pour les débutants. Pour les élèves plus confirmés, nous proposons des ateliers libres, des stages et workshops. Il fallait penser également au public qui ne souhaite pas s'engager sur une année...*

LM : Comment avez-vous procédé ?

HC : *Nous avons profité d'un mouvement de personnel pour travailler une nouvelle organisation. La façon dont on a recruté nous a*

permis de faire cela avec un personnel qualifié : des professeurs mais aussi une animatrice dotée d'une licence d'arts plastiques qui peut conseiller et assurer les classes. Cette rotation du personnel permet d'ouvrir l'école plus longtemps ; nous avons plus de plages horaires et ainsi plus de possibilités !

LM : Comment définiriez-vous cette nouvelle offre de l'école d'arts plastiques ?

HC : **Moderne et variée ! Un coup de jeune s'imposait, il fallait nous ouvrir vers de nouveaux usages et dans l'air du temps. Il y avait des attentes particulières, nous avons répondu aux besoins. Nous développons par exemple des ateliers numériques à la micro-folie, nous renforçons les partenariats avec des acteurs locaux comme le Louvre-Lens ou l'association Cou2Com et la mise en place de stages et workshop permettent l'intervention d'artistes et l'initiation à d'autres techniques d'arts plus spécifiques. Il y en a pour tout le monde, pour tout âge, pour tous les niveaux.**

Frédéric BRARD, est le nouveau directeur du conservatoire Frédéric-Chopin



Il succède à Michel Corenflos, qui avait pris ses fonctions en 1991. Originaire de Normandie, Frédéric Brard a occupé le poste de directeur aux études au conservatoire d'Arras. Depuis novembre 2021, il est le nouveau directeur de l'école de musique lennoise : « *un nouveau défi sur un territoire attractif avec les enjeux qu'il porte* », nous confie-il. Welcome !

Le Louvre-Lens

Le programme :

LES VISITES ET ATELIERS :

Visite guidée en Galerie du temps
Tous les jours de semaine à 14h /
week-ends et jours fériés / 12h

Visite guidée dans l'exposition
«LES LOUVRE DE PABLO PICASSO»

Tous les jours de semaine / 15h et 16h15,
les week-ends et jours fériés / 13h45

Visite «LES COULISSES DU MUSÉE»

Les samedis, dimanches
et jours fériés / 11h30

Visite «DE PICASSO AUX RÉSERVES»

Les samedis et dimanches / 16h30
(sauf les 19 et 25 décembre)

Visite-découverte

«BÉBÉ AU MUSÉE» (9-24 mois)
et «LE MUSÉE DES TOUT-PETITS»
(2-3 ans)

Les dimanches / 10h30 et 11h30
en alternance

L'atelier enfants-parents (2-3 ans)

Les mercredis 8, 15, 22 et 29 décembre / 11h

Lectures enfants-parents (dès 2 ans)

Tous les mercredis, dimanches
et jours fériés / 16h30

Les ateliers d'initiation aux techniques
de création (à partir de 16 ans)

Une fois par mois, le samedi / 10h15
Le 18 décembre : Linogravure
Le 8 janvier : Modèle vivant, dessin et
techniques mixtes



© Lovino Frederic

CONFÉRENCES :

Spoliation, destruction, échanges d'œuvres
d'art durant la Seconde Guerre mondiale :
LE CAS PICASSO

Samedi 11 décembre / 15h30

Tarif : Gratuit pour les enfants (- 18 ans) et
les étudiants. Accompagnateur : 5€ (TP),
3€ (TR) / Durée : 1h15 / À l'Auditorium

À la rencontre d'une œuvre :

LES FEMMES D'ALGER DE PICASSO

Lundi 13 décembre / 18h

Tarif : Gratuit pour les enfants (- 18 ans) et
les étudiants. Accompagnateur : 5€ (TP),
3€ (TR) / Durée : 1h15 / À la Scène

Nouveau
rendez-vous
cinéma

Les mioches au cinoche

LE CONTE DE LA PRINCESSE KAGUYA

D'Isao Takahata (2013) à partir de 12 ans

Mercredi 8 décembre / 14h / Durée :
2h20 / À la Scène

Gratuit pour les enfants (- 18 ans) et les
étudiants. Accompagnateur : 5€ (TP), 3€ (TR)



Louvre-Lens
Programmation complète
sur : louvrelens.fr

PERMANENCES ÉLUS



Sylvain Robert
Maire de Lens

Reçoit sur rendez-vous

Demande de rendez-vous sur
www.villedelens.fr
ou par téléphone au
03 21 69 86 86



Jean-Pierre
Hanon
1^{er} adjoint

- Action sociale
- Réussite éducative

Permanence le mardi de 14h30 à 16h00
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Fatima
Ait Chikhebbih
2^{ème} adjointe

- Jeunesse
- Centres socioculturels
- Politiques familiales
- Espace d'Accueil
et de Service aux Usagers
- Législation funéraire

Permanence de 9h à 10h30
le 1^{er} et 2^{ème} jeudi au centre F.Vachala
le 3^{ème} et 4^{ème} jeudi au centre A.Dumas



Arnaud
Desmaretz
3^{ème} adjoint

- Relations
économiques
et commerciales
- Travaux

Permanence le lundi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Cécile
Bourdon
4^{ème} adjointe

- Logement
- Urbanisme réglementaire

Permanence le jeudi
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Thibault
Gheysens
5^{ème} adjoint

- Personnel de la ville
- Finances
- Vie associative

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Hélène
Corre
6^{ème} adjointe

- Culture
et patrimoine
- Attractivité
- Tourisme

Permanence le mercredi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



Jean-François
Cecak
7^{ème} adjoint

- Politique sportive

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Danièle
Lefebvre
8^{ème} adjointe

- Enseignement
- Éducation

Permanence le mercredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Pierre
Mazure
9^{ème} adjoint

- Sécurité
- Tranquillité publique
- Concertation
- Commande publique

Permanence le vendredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Sandrine
Lagniez
10^{ème} adjointe

- Petite enfance

Permanence le mardi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



Farid
Boukercha
11^{ème} adjoint

- Politique de la ville

Permanence le lundi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous le 3^{ème} lundi du mois



Laure
Mephu Nguifo
12^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Est
- Aménagement du
territoire (NPRU) et
(ERBM)

Permanence de 14h à 16h
le 1^{er} 3^{ème} et 5^{ème} mardi au centre A.Dumas
le 2^{ème} et 4^{ème} mardi au centre A.Flament



Jean-Christophe
Desoutter
13^{ème} adjoint

- Quartier Lens Centre
- Développement durable

Permanence le mercredi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville



Josette
Chochoi
14^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Ouest
- Inclusion scolaire

Permanence le vendredi de 14h à 16h
au centre F.Vachala / sur rendez-vous



Yvette
Mazereuw
Conseillère
municipale déléguée

- Personnes âgées

Permanence le jeudi de 14h à 16h
au CCAS



Dominique
Réal
Conseiller
municipal délégué

- Économie sociale
et solidaire

Permanence 1 jeudi sur 2 de 10h à 12h
au CCAS / informations en mairie



Chérif
Oudjani
Conseiller
municipal délégué

- Animation sportive

Permanence le mercredi de 11h à 12h
à l'hôtel de ville



Michèle
Masset
Conseillère
municipale déléguée

- Accompagnement
des personnes
en situation
de handicap

Permanence le vendredi de 14h à 17h
au CCAS



Jacques
Hojnatzki
Conseiller
municipal délégué

- Bâtiments
et accessibilité

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Christiane
Nion
Conseillère
municipale déléguée

- Cérémonies
patriotiques

Permanence le mardi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous

Village de Noël Lens



3 > 24
déc.

- Grande parade
- Chapiteau animé
- Feu d'artifice
- Tyrolienne
- Escalade
- ...

Place Jean-Jaurès

Programme sur
www.villedelens.fr

HORIZON



OMC



ville de
lens